



DATE DE CONVOCATION
21 Août 2020

L'an deux mil vingt, le **vingt-huit août** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : MM. Patrice ESPINOSA (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), Gilles BRACHOTTE, Jean-Pierre COLOMBERT, Vincent CROUZIER, Vincent DANCOURT, Mmes Nathalie SEGUIN, Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mmes Anne-Sophie BOISSON, Sylvie CHASTRUSSE, Pascale CHERVET, MM. Daniel CHETTA, Dominique CHOPPIN, Mmes Carole CLAUDEL-SALOMON, Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, MM. Jean-Marc FRELIH, Olivier GAUTHRON, Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, MM. Dominique JANIN, Jean-Luc MAHIEU, Martial MATHIRON (pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN), Paul MURANO, Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, MM. Emmanuel PONTILLOT, Jérôme THEVENEAU, Claude VERDREAU.

Étaient excusés : MM. François BIGEARD, Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mmes Rolande Andrée CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), Isabelle DELABAYS (suppléante de M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Francine COTTIN (suppléante de M. Gilles BRACHOTTE), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme Céline EUDES (suppléante de M. Patrice ESPINOSA), MM. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), Pascal GALAND (suppléant de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), MM. Jean-Emmanuel ROLLIN (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), Mme Marie-José TROUSSEL (suppléante de M. Vincent CROUZIER), Mme Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique

28/08/2020/27

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	33
VOTANTS :	35

Objet : Désignation des représentants au Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Après avoir validé le principe du vote au scrutin public, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** sept (7) délégué.es titulaires de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour siéger au sein du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT Dijonnais),
- **DÉSIGNE** sept (7) délégué.es suppléant.es de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour siéger au sein du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT Dijonnais) :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Monsieur Vincent DANCOURT	Monsieur Jean-Marc FRELIH
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN	Monsieur Martial MATHIRON
Monsieur Patrice ESPINOSA	Monsieur Vincent CROUZIER
Monsieur Simon GEVREY	Monsieur Jean-Marie FERREUX
Monsieur Jean-Luc AUCLAIR	Madame Marie-Paule FONTAINE
Monsieur Dominique CHOPPIN	Monsieur Paul MURANO
Monsieur Gilles BRACHOTTE	Monsieur Dominique JANIN

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 16/09/2020

Reçu en préfecture le 16/09/2020

Affiché le

SLOR

ID : 021-200000925-20200916-20_08_28_27-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente d

Envoyé en préfecture le 16/09/2020

Reçu en préfecture le 16/09/2020

Affiché le

de la Plaine Dijonnaise à prendre

ID : 021-200000925-20200916-20_08_28_27-DE

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 14 septembre 2020

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la
Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr